

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

**SOCIETE DE SECOURS AUX
FAMILLES DES MARINS
FRANÇAIS NAUFRAGES**

56, rue Falguière
75015 PARIS

Association reconnue d'utilité publique
Par décret du 12 mars 1880

**SOCIETE DE SECOURS
AUX FAMILLES DES MARINS
FRANÇAIS NAUFRAGES**

**RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2012

Serris, le 29 mai 2013

SOMMAIRE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Rapport spécial du commissaire aux comptes

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

**SOCIETE DE SECOURS AUX FAMILLES DES MARINS
FRANÇAIS NAUFRAGES**

RAPPORT DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 DECEMBRE 2012)

**Fait à Serris,
le 29 mai 2013**

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

SOCIETE DE SECOURS AUX FAMILLES DE MARINS FRANÇAIS NAUFRAGES

**56, rue Falguière
75015 PARIS**

**Association reconnue d'utilité publique
Par décret du 12 mars 1880**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur:

- Le contrôle des comptes annuels de la **Société de secours aux familles de Marins français naufragés**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1° Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2° Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

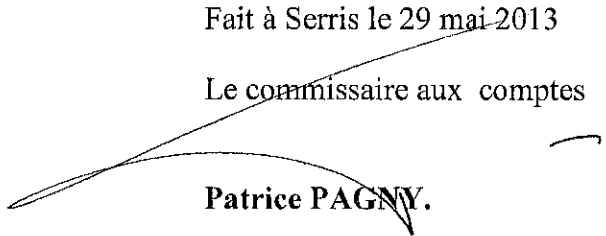
3° Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier.

Fait à Serris le 29 mai 2013

Le commissaire aux comptes


Patrice PAGNY.

SOCIETE DE SECOURS AUX FAMILLES DE MARINS FRANCAIS NAUFRAGES
EXERCICE 2012 - RAPPORT FINANCIER (tableau 1)

BILAN AU 31.12.2012						
ACTIF DE LA SOCIETE			PASSIF DE LA SOCIETE			
	2012		2011		2010	
	Brut	Dépréciation	Net	Net	Net	Net
IMMEUBLE Gros travaux immeuble	144 000,00 € 3 012,00 €	-14 400,00 €	129 600,00 € 3 012,00 €	136 800,00 €	144 000,00 €	986 407,23 € -83 376,97 €
S/TOTAL			132 612,00 €	136 800,00 €	144 000,00 €	903 030,26 €
VALEURS EN PORTEFEUILLE CIC 10368903 (prix d'achat) ODDO 33934 (prix d'achat) CORTAL Pierre (prix d'achat)	578 192,24 € 604 015,76 € 57 600,00 €	-17 082,22 € -5 747,49 €	561 110,02 € 598 268,27 € 57 600,00 €	523 615,35 € 504 576,10 € 57 600,00 €	513 738,97 € 390 670,86 € 57 600,00 €	903 030,26 € 184 222,01 €
S/TOTAL			1 216 978,29 €	1 085 791,45 €	962 009,83 €	271 759,00 €
LIQUIDITES Banque Postale CIC 10368901 CIC 10368902 ODDO 33934 Avance à SOM	18 180,40 € 6 760,85 € 21 897,27 € 80 000,00 €		18 180,40 € 6 760,85 € 21 897,27 € 80 000,00 €	15 534,26 € 105 730,10 € 114,68 €	16 097,99 € 14 093,75 € 19,43 € 60 000,00 €	2 376,56 € 14 340,00 € 7 210,41 €
S/TOTAL			126 838,52 €	121 379,04 €	90 211,17 €	23 926,97 €
DIVERS Charges constatées d'avance Compte d'attente Produits à recevoir	341,87 € 6 016,65 €		341,87 € 6 016,65 €	1 280,00 €	276,47 € 840,76 € 1 378,00 €	
S/TOTAL			6 358,52 €	1 280,00 €	2 495,23 €	
TOTAL ACTIF			1 482 787,33 €	1 345 250,49 €	1 198 716,23 €	1 198 716,23 €
					1 482 787,33 €	1 345 250,49 €
					22 364,91 €	15 374,22 €
					11 900,00 €	4 785,00 €
					5 394,00 €	2 019,70 €
					3 547,00 €	4 661,00 €
					1 523,91 €	3 908,52 €
					298 133,00 €	242 624,00 €
					1 162 289,42 €	1 087 252,27 €
					1 087 252,27 €	903 030,26 €
					75 037,15 €	184 222,01 €
					1 087 252,27 €	986 407,23 €
					298 133,00 €	271 759,00 €
					1 162 289,42 €	903 030,26 €
					144 000,00 €	144 000,00 €
					513 738,97 €	513 738,97 €
					390 670,86 €	390 670,86 €
					57 600,00 €	57 600,00 €
					962 009,83 €	962 009,83 €
					16 097,99 €	16 097,99 €
					14 093,75 €	14 093,75 €
					19,43 €	19,43 €
					60 000,00 €	60 000,00 €
					90 211,17 €	90 211,17 €
					276,47 €	276,47 €
					840,76 €	840,76 €
					1 378,00 €	1 378,00 €
					2 495,23 €	2 495,23 €
					1 198 716,23 €	1 198 716,23 €
					1 482 787,33 €	1 345 250,49 €
					22 364,91 €	15 374,22 €
					11 900,00 €	4 785,00 €
					5 394,00 €	2 019,70 €
					3 547,00 €	4 661,00 €
					1 523,91 €	3 908,52 €
					298 133,00 €	242 624,00 €
					1 162 289,42 €	1 087 252,27 €
					1 087 252,27 €	903 030,26 €
					75 037,15 €	184 222,01 €
					1 087 252,27 €	986 407,23 €

COMPTE DE RESULTAT 2012 ET PROJET DE BUDGET 2013

	2009		2010		2011		2012		2013	
	Réalisé €		Réalisé €		Réalisé €	Budget €	Réalisé	Budget €	Budget €	
ACTIVITES SECOURS										
Legs	5 825,00		9 932,00		286 412,84	260 000,00	209 860,20	92 000,00		
Dons	62 060,00				7 256,00	5 000,00	6 445,00	6 000,00		
Diminution provision secours scolaires					29 135,00	30 000,00				
S/TOTAL RECETTES	67 885,00		9 932,00		322 803,84	295 000,00	216 305,20	98 000,00		
Secours exceptionnels	-1 000,00						-200,00			
Secours d'urgence aux veuves et orphelins	-12 570,00		-10 750,00		-6 750,00	-20 000,00	-20 750,00	-20 000,00		
Secours scolaires	-62 580,00		-62 980,00		-55 190,00	-54 000,00	-54 655,00	-60 000,00		
Dotation provision secours scolaires			-7 174,00				-55 509,00			
Entretien de sépultures	-442,20		-460,68		-321,95	-500,00	-334,24	-500,00		
S/TOTAL DEPENSES	-76 592,20		-81 344,68		-62 261,95	-74 500,00	-131 448,24	-80 500,00		
RESULTAT ACTIVITES SECOURS	-8 707,20		-71 412,68		260 541,89	220 500,00	84 856,96	17 500,00		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT										
Frais généraux (SOM)	-24 716,91		-19 522,27		-16 788,27	-18 000,00	-12 306,76	-15 300,00		
Droits de garde & frais de gestion portefeuille	-1 564,60		-2 574,50		-3 354,95	-3 500,00	-2 318,17	-2 500,00		
Frais divers	-835,80		-8 944,47		-5 821,26	-5 300,00	-3 950,57	-4 300,00		
Honoraires	-669,00		-5 224,00		-4 914,00	-5 000,00	-15 456,16	-8 500,00		
Impôts & taxes	-542,00		-699,00		-270,00	-300,00	-513,53	-300,00		
Frais de banque	-555,49		-506,65		-665,43	-700,00	-453,84	-500,00		
Dot aux amortissements de fs d'établissement			-8 959,24							
Dotation aux amortissements immeuble					-7 200,00	-7 200,00	-7 200,00	-7 500,00		
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-28 883,80		-46 430,13		-39 013,91	-40 000,00	-42 199,03	-38 900,00		
RESULTAT COURANT	-37 591,00		-117 842,81		221 527,98	180 500,00	42 657,93	-21 400,00		
RESULTAT FINANCIER										
Moins-values boursières	-216 522,46		-66 008,89		-56 926,38	-25 000,00	-39 245,08	-10 000,00		
Augmentation provision sur titres IS					-24 936,12	-15 000,00	-3 547,00	-5 000,00		
Plus-values boursières	13 775,63		43 239,01		17 444,31	15 000,00	7 302,20	30 000,00		
Coupons encaissés	18 081,76		30 559,70		28 768,25	20 000,00	19 383,25	20 000,00		
Revenus Cortal	6 448,00		5 978,00		6 270,00	6 000,00	6 273,71	5 500,00		
Diminution provision sur titres	177 403,69		20 698,02				42 212,13	5 000,00		
RESULTAT FINANCIER	-813,38		34 465,84		-37 305,94	-4 000,00	32 379,21	45 500,00		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-38 404,38		-83 376,97		184 222,04	176 500,00	75 037,14	24 100,00		

Détail legs 2012	
Dévolution actif USM	85 226,11
Legs Colombi	124 634,09
Total legs 2012	209 860,20

DÉTAIL FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

	2012		2013	
	Réalisé €	Budget €	Réalisé €	Budget €
Charges de copropriété	858,94		1 000,00	
Entretien des locaux	1 039,95		1 000,00	
Efectivité	236,93		300,00	
Déplacements, mission, réception	1 351,70		1 500,00	
Assurance	352,05		400,00	
Fournitures diverses	111,00		100,00	
TOTAL FRAIS DIVERS	3 950,57		4 300,00	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

~~L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.~~

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1.482.787 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 75.037 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire, sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des dépréciations des placements au 31/12/2012.
- Les constructions sont amorties sur une durée de 20 ans.
- Provisions pour secours scolaires : déterminées sur la base du nombre d'ayant-droits connus au 31/12/2012 selon la tarification en vigueur au 31/12/2012 actualisée aux taux le 2% l'an.

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

SOCIETE DE SECOURS AUX FAMILLES DES MARINS FRANÇAIS NAUFRAGES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Exercice clos le 31 DECEMBRE 2012)

**Fait à Serris,
le 29 mai 2013**

PATRICE PAGNY

LICENCIÉ ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

**SOCIETE DE SECOURS
AUX FAMILLES DES
MARINS FRANÇAIS NAUFRAGES**
56, rue Falguière
75015 PARIS

Association reconnue d'utilité publique
Par décret du 12 mars 1880

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Sur les conventions prévues à
L'article L 612-5 du Code de commerce**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Serris,
le 29 mai 2013.

Le Commissaire Aux Comptes



Patrice PAGNY.